

Tribune des sections Genève-La Côte, Vaud Médias et Télécom de

n°1 - 2022 mars

syndicom le syndicat des médias et de la communication



pour assurer un contact essentiel avec les membres et leur garantir autrement un espace d'expression

syndicomge.org

Nous, techniciens de service, entre externalisation et démantèlement

Une sensation très déstabilisante se fait sentir, ne nous aurait-on pas tout dit ?

Le 20 octobre 2017 à Berne, Mila a été présenté à notre syndicat par Swisscom, ses dirigeants, du moins par le second à bord qui a assuré la présentation. Il s'est voulu rassurant, nous expliquant que d'autres acteurs pourraient bientôt nous concurrencer, que le monde change et qu'il faut se préparer aux nouvelles formes de travail que veut une société numérisée. Mila s'est mis en place, Mila pro a suivi.

Première sonnette d'alarme au syndicat

En 2020, l'externalisation des techniciens de service chez Cablex SA rend perplexe l'ensemble des collaborateurs, syndicom est prévenu. Des garanties nous sont données, les techniciens auront des tâches correspondant à leurs qualifications, IT-Telcom, malgré le fait que Cablex SA soit une entreprise de construction. Mais le constat actuel est le manque de travail pour les techniciens de terrain, plus de mandats et l'obligation de baisser ses heures à -50. Ils se retrouvent très vite «à sec» et servent de bouche-trous dans des activités non adaptées (gros œuvre, démontage de câble, etc.). Loin de nous l'idée de dénigrer ces activités. Mais aujourd'hui les collègues concernés dorment mal, tentent d'alerter le syndicat, sans réponse.

« Quand tout le monde vous ment en permanence, le résultat n'est pas que vous croyez ces mensonges, mais que personne ne croit plus rien. » Hannah Arent.

Nom connu de la rédaction

Coup de gueule contre la direction de La Poste

La Poste et ses millions de bénéficiaires, qui aime à dire que le personnel est la plus grande richesse d'une entreprise !

De qui se moque-t-on avec de tels propos ? De ses employés bien entendu, mais aussi de ses retraités à qui on vient de supprimer les bons du personnel d'une valeur de 200 francs offerts jusque-là chaque année.

Des retraités qui ont donné beaucoup pour leur entreprise pendant de très nombreuses années, jusqu'à leur santé quelques fois, et c'est ainsi qu'on le remercie. Des retraités qui peinent bien souvent à finir le mois, à cause d'une petite rente, mais aussi et surtout parce que leurs rentes ne sont pas réajustées.

Mais voilà que soudain ces avantages offerts aux retraités passent à la trappe, en raison d'économies à réaliser mais aussi afin de constituer des provisions importantes dans le but d'assurer la survie de La Poste.

Il faut savoir que cette économie ne représente qu'un centième des provisions budgétées, ou alors plutôt le salaire du directeur de La Poste et de son président du Conseil d'admini-

nistration. Dans son message lors de la discussion avec syndicom, La Poste a souligné à plusieurs reprises l'importance et l'estime envers les retraités de La Poste mais aussi la possibilité de faire des concessions sur l'organisation d'événements ou encore sur la remise de timbres !

C'est vraiment du foutage de gueule !

Et voilà l'attitude navrante des dirigeants de La Poste, qui sont prêts à faire des économies sur le dos des retraités mais surtout pas sur les primes octroyées aux responsables d'Unités d'Affaires, qui eux n'ont pas trop de difficultés à boucler leurs fins de mois.

La Poste se moque bien des réactions publiques, la preuve en est la pétition remise lors de l'action devant le siège de La Poste à Berne au mois de novembre passé et la discussion qui a suivi en janvier de cette année.

Discussion inutile, puisque d'entrée de jeu La Poste a annoncé qu'elle ne reviendrait pas sur sa décision. Alors pourquoi organiser une séance avec six personnes autour d'une table ?

Il est vraiment malheureux d'en arriver là. Pauvre Poste !

Eric Schwapp

Passé-Présent

Typographie par coup de foudre

Antonio Fisco est né le 25 septembre 1942 en Sicile. Plus précisément à Noto, à 35 kilomètres de Syracuse, une ville de 25'000 habitants où il joue au football.

A 15 ans, au moment de choisir un métier, il hésite entre mécanicien et tailleur. Finalement ce sera typographe : « En visitant une Imprimerie, j'ai eu un coup de foudre au moment où j'ai vu une machine où entrait d'un côté du papier blanc et sortaient de l'autre côté les mêmes feuilles couvertes de lettres avec images. On m'expliqua que le premier s'enroulait sur un gros cylindre qui le pressait contre une forme qui montait, puis descendait pour lécher des rouleaux d'encre noire, ainsi le papier entrait en contact avec d'un serrage de lettres en plomb et de clichés en zinc pour préler l'encre déposée sur les reliefs ; je me suis dit que c'était incroyable. » Il a fait son apprentissage de compositeur typographe, celui qui prépare la forme.

Et c'est ainsi que Tonio débarque à Genève le 8 août 1961. Un mois après, il est engagé à la Tribune de Genève et va y travailler trente ans.

Le directeur lui demande d'aller se syndiquer avant de descendre dans les ateliers. A l'époque, pour travailler dans les arts graphiques, il fallait être syndiqué. « Et cela va faire cinquante-cinq ans que n'ai jamais quitté le syndicat ! » fait-il remarquer.

Lutte à la Tribune

Depuis le 12 septembre 1961 jusqu'à aujourd'hui, Tonio s'est battu avec la Fédération suisse des typographes, devenue le Syndicat du Livre et Papier (SLP) : contrat collectif, six semaines de vacances par année et 40 heures par semaine (dès 1977), 1^{er} Mai payé.

En 1990, Claude Reymond, le président de la section et membre de la commission du personnel, est licencié de la Tribune. « A l'époque, nous étions tous solidaires ! » se rappelle-t-il. « Quand on a appris ça, les machines et le personnel se sont arrêtés immédiatement : ou tout le monde dehors ou tout le monde dedans. Et on a fait un mois de grève, mis des sacs en

plastique sur les cassettes de journaux en ville, puis nous sommes rentrés par la grande porte avec notre collègue en tête, réintégré ! » Ça c'était de la lutte syndicale.

Un jour, La Suisse disparut

A la suite de la volonté de l'éditeur de la Tribune de se concentrer sur la partie la plus rentable, l'imprimerie Roto-Sadag est séparée du journal. Tonio aurait voulu rester à la mise en page, mais il doit suivre l'imprimerie bien que l'activité journal lui manque.

En 1992, le journal La Suisse cherche un metteur en page de nuit. Il n'hésite pas. Tonio y travaille avec beaucoup de bonheur jusqu'au coup d'arrêt brutal du 13 mars 1994. « Quand ils m'ont engagé, je n'aurais jamais cru que le journal puisse disparaître du jour au lendemain. » Tout est entrepris pour sauver le journal. Des stands sont installés en ville pour une souscription. Des lecteurs font des promesses de dons. Rien n'y fait : le patron n'est pas intéressé à une reprise et donc La Suisse disparaît.

Puis la typographie disparut

Tonio a vu son métier subir une évolution incroyable. Il raconte son métier entre passion et nostalgie.

« Avant l'ordinateur, nous utilisions des matériaux comme le plomb, le cuivre ou le zinc, voire même des grandes lettres en bois pour les affiches. J'ai vécu le passage à l'offset, de la mise en page sur papier jusqu'à celle sur écran. Je n'ai jamais cru que cela serait possible, et j'en ai mal au cœur ; mon premier métier a presque complètement disparu sur le continent. La typographie, la vraie, a disparu. Pour moi, c'était de l'art. J'ai toujours dit, si Gutenberg revenait sur Terre il se retournerait dans sa tombe, on n'a pas eu le temps de se rendre compte que déjà l'on se demandait : mais il est où le savoir-faire des anciens ? »

L'introduction de nouvelles technologies dans les années 1985 à 1990 génère de nombreuses suppressions d'emplois et la période de chômage qui suit est difficile. Où se recycler



Photographie prise en 1957 par le patron d'Antonio Fisco

à cinquante-trois ans ? A l'initiative du syndicat (SLP), l'Etat ouvre un atelier de conversion professionnelle baptisé *Ato-graph*, à la rue des Bains 54, qui lui permet de faire six mois de formation continue. Il travaille ensuite à l'imprimerie Atar Roto Presse à la rotative, là il s'agit directement d'imprimer et ses acquis ne sont pas vraiment utilisés. « Mais l'important était d'être dans les Arts graphiques » insiste-t-il.

Depuis, le 1^{er} octobre 2007, Tonio est à la retraite.

Fusion

Depuis le 1^{er} janvier 2011, il y a eu la fusion entre Comedia et le Syndicat de la communication qui créa syndicom, avec trois branches : Médias, Poste et Télécom/IT. Au niveau local, à Genève, elle fut finalement réalisée en 2014.

« Aujourd'hui, je suis fier de ce parcours et de mon engagement au syndicat, depuis bientôt soixante ans. »

Texte d'Antonio Fisco
complété par Claude Reymond



© Demir Sönmez

Le Groupement et l'Amicale des Retraités se présente

La fin d'un parcours professionnel, c'est une nouvelle étape dans la vie, mais c'est aussi et surtout le plaisir de pouvoir profiter pleinement d'une retraite bien méritée, après un grand nombre d'années de travail passées dans les entreprises de La Poste, de Swisscom, ou autres. Mais toujours est-il que ces années passées au sein de nos entreprises n'ont pas toujours été faciles, avec très souvent des pressions, du stress ou encore la pénibilité de certains métiers qui ne sont pas reconnus comme tels par les employeurs.

Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte aujourd'hui pour nous présenter et vous informer qu'en tant que membre retraité de syndicom vous êtes aussi membre du Groupement et de l'Amicale des Retraités, et ceci sans payer de cotisation supplémentaire. Notre groupement est dirigé par un comité de 7 membres, tous élus par l'assemblée générale du mois de mars.

Avec la Covid, évidemment que la donne a changé et nous n'avons pas pu nous réunir en 2020 et 2021, et de ce fait nous avons procédé exceptionnellement à une élection par correspondance.

Cette année nous sommes encore dans l'incertitude puisque la pandémie a repris du terrain et empêche les réunions d'un grand nombre de sociétés.

Les membres du Groupement se retrouvent nombreux chaque premier lundi du mois dès 14h30, mis à part en janvier, avril, juillet, août et septembre, à Colladon Parc chemin Colladon 5 au Petit-Saconnex, pour assister à notre assemblée mensuelle.

Nous y traitons des problèmes liés à la retraite, mais aussi de l'actualité syndicale, comme la sup-



@Jean-Jacques Lude

pression des bons de 200 frs aux retraités de La Poste, sujet qui a déjà fait couler beaucoup d'encre, et qui n'est pas encore clos et pour lequel nous continuons à nous battre!

Nous organisons également une assemblée générale chaque année, avec un repas pour la conclure, ainsi qu'une sortie annuelle d'une journée en car pour découvrir les richesses de notre région romande, et même parfois en dehors de nos frontières. Toujours est-il que ces sorties sont toujours bien suivies par les membres et aussi quelque fois par leurs conjointes et conjoints. Plusieurs sorties pédestres sont également organisées dans le Canton de Genève et dans la bonne humeur, avec tout un groupe de personnes qui se réunissent pour suivre un parcours établi à l'avance, qui n'est pas identique à chaque fois, et qui réserve parfois des sur-

prises bien agréables. Dans le groupe, on ne retrouve pas de compétiteurs mais au contraire des personnes qui apprécient de se retrouver ensemble pour discuter tout en marchant, de traverser un bois ou encore un ruisseau, mais surtout de communiquer avec la nature, et pourquoi pas quelques fois de parler avec un agriculteur, un viticulteur ou encore un apiculteur. Bien entendu, ces sorties se pratiquent le matin et l'on se retrouve ensuite pour partager un bon repas.

Beaucoup de membres retraités profitent de ces avantages, mais malheureusement un grand nombre les ignorent.

Alors si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

Pour le groupement,
le caissier Eric Schwapp

Liste des membres du comité

Michel Meylan	Président	Tél.: 022 798 17 63
Eric Schwapp	Caissier	Tél.: 079 530 46 50
Michel Verdon	Secrétaire	Tél.: 022 782 58 97
José-Ramon Gonzalez	Vice-président	Tél.: 079 416 32 48
Daniel Guerdat	Vice-secrétaire	Tél.: 079 422 94 09
Antonio Fisco	Membre	Tél.: 078 645 82 93
Andrée Caruso	Visite des malades	Tél.: 079 600 14 07

Passé-Présent

Une vie professionnelle bien remplie

Le mardi 15 février 2022 a été mon dernier jour de travail effectif rémunéré. Je serai en vacances jusqu'à fin mars et dès le 1^{er} avril je serai officiellement à la retraite.

Que le temps a passé vite depuis le jour où je suis entrée aux PTT à Neuchâtel comme apprentie téléphoniste! J'avais 16 ans et à l'époque je répondais au 11 et je passais les appels au 14. La photo ci-contre est exactement ce que j'ai vécu: pour appeler le Sud de l'Italie, plusieurs téléphonistes étaient mises à contribution, celles de Milan, Rome, Brindisi. C'était magique!

J'ai ensuite passé quelques années au service des abonnements, toujours aux PTT.

J'ai en 1983 arrêté de travailler pour m'occuper de mes enfants. En 1990, j'ai repris le travail à 50% au service de l'annuaire toujours à



la DAT de Neuchâtel. J'y suis restée jusqu'à fin 1999, date à laquelle le service de l'annuaire, devenu entre-temps Directories, a été déplacé à Bienne.

Dès le 1^{er} janvier 2000, je change de carrière et je commence au Syndicat de la Communication. J'y ai exercé plusieurs fonctions en commençant par secrétaire administrative puis secrétaire régionale, responsable de région et pour finir assistante juridique.

En 2011, suite à la fusion avec Comedia, le Syndicat de la Communication est devenu syndicom et

ma place de travail a été déplacée à Lausanne. Je finis après vingt-deux ans de syndicalisme avec un petit pincement au cœur mais avec la joie d'avoir pu aider tant de personnes.

Une vie professionnelle bien remplie dont je suis fière.

Une nouvelle page se tourne, dès le 1^{er} mars je travaillerai bénévolement deux matinées par semaine, mardi et jeudi matin chez Emmaüs à Etagnières.

Venez me faire un petit coucou,
ça me fera plaisir.

A votre service, l'assistance juridique

Depuis maintenant quelques mois, je travaille exclusivement pour le service juridique de syndicom en tant qu'assistante pour la Romandie. Grâce à cette activité, je peux encore plus mesurer l'importance d'être membre d'un syndicat et des implications de ce dernier dans la vie professionnelle mais aussi personnelle.

Afin de vous mettre en appétit, je vais vous conter une victoire qui a eu un impact révalorisant pour une de vos collègues de La Poste que l'on appellera «Céleste».

Céleste travaille depuis au moins vingt ans à La Poste et a malheureusement dû être opérée. Elle n'a pas pu reprendre son activité principale car son médecin estimait que suite à cette intervention elle ne pourrait pas continuer son travail mais qu'un poste adapté pourrait convenir.

Lorsqu'elle a fait appel à nous, elle venait de recevoir un courrier de son employeur qui lui expliquait que son délai d'indemnités journalières serait échu au 31 décembre 2021, et qu'elle devait soit reprendre une nouvelle activité soit aller au chômage, car elle ne pouvait plus faire son activité habituelle à la poste. De plus, actuellement, aucune autre occupation ne pouvait lui être proposée.

Céleste nous contacte pour l'accompagner lors de l'entretien car elle ne sent pas la force d'entendre que, dès le 1^{er} janvier, son emploi sera terminé et qu'elle se retrouvera au chômage ou au social.

Lors de la discussion, nous avons mis en avant les qualités de Céleste, sa ponctualité, sa joie de vivre, ses excellentes relations avec ses collègues et ses supérieurs, ainsi que les bons résultats de ses entretiens «Dialogue». Au vu de tout cela, le responsable des ressources humaines et le cadre de Céleste ont décidé de lui donner une opportunité de rester au sein de l'entreprise et de lui trouver des activités qui lui conviennent.

Un délai fut proposé lors de cet entretien, et si tous les voyants restaient verts au 31 décembre 2021, son contrat serait prolongé et son dossier médical fermé.

Quel ne fut pas notre soulagement de constater qu'avec une discussion saine et constructive, et en faisant preuve de bon sens, Céleste verra son avenir sous un jour meilleur.

Le fait d'accompagner un/une collaborateur/trice démontre que l'employeur est parfois plus à l'écoute, que les discussions autour de la table sont plus apaisées, et surtout que le dialogue est et reste plus ouvert.

Parfois un simple mot suffit pour faire tourner la balance en faveur du personnel, Céleste en est la preuve.

Voilà un petit mot pour vous rappeler que chaque victoire est importante et qu'il ne faut surtout pas aller seul/e à un entretien individuel. Le syndicat est aussi à votre disposition et peut vous aider à sauver votre emploi.

Elisabeth Di Blasi
Assistante juridique Romandie

2021, une deuxième année sous le signe du covid

Après la première vague, début 2020, bien peu d'entre nous auraient imaginé que deux ans plus tard notre rythme quotidien serait encore placé sous le signe du covid et de sa succession de vagues et de mesures sanitaires. Si cette crise sans précédent complique la vie sociale et familiale, elle a un impact particulièrement fort sur le monde du travail, les conditions d'emploi des travailleuses et des travailleurs mais aussi leur situation financière, en particulier dans les secteurs fortement pénalisés par le covid, pour les indépendants, les salariés précaires par les RHT, ceux particulièrement exposés au virus ou au contraire contraints de jongler entre télé-travail et vie familiale. Les branches du secteur des Médias ne font pas exception à la règle.

Après une année 2020 où les professionnels des médias ont été extrêmement sollicités par une population avide d'informations locales, sanitaires, économiques, des conditions de travail compliquées sur le terrain mais aussi en télé-travail, des RHT pour de nombreux salariés, un effondrement des commandes pour les journalistes et les photographes freelances et indépendants, 2021 s'est jouée sur la même partition, avec, en plus l'usure ressentie par de nombreux citoyens et citoyennes de ce pays.

De nombreux journalistes le disent, de source essentielle d'informations vérifiées et sérieuses lors de la première vague, le professionnel-le-s des médias ont depuis glissé dans le rôle désagréable d'oiseaux de mauvais augure par une population lasse des restrictions, des mesures sanitaires, du virus. Ne tirez pas sur le messager, dit-on. Pourtant la violente campagne menée notamment sur les réseaux sociaux par les opposants au paquet d'aide aux médias en est l'un des symptômes.

Les éditeurs eux-mêmes n'ont parfois pas aidé à défendre leur secteur et les aides prévues dans la votation du 13 février. En juillet 2021, trois ans après la fermeture du Matin et le licenciement de 41 collabo-

rateurs, Tamedia procédait à des nouvelles suppressions de postes dans ses médias payants. Il fallut des semaines de négociations pour aboutir à un plan social cadre et la promesse d'un gel des licenciements pour un an. Durant toute cette période, syndicom a soutenu ses membres, les représentants et représentants du personnel et les rédactions. Il est évidemment regrettable que le comportement si peu social de TX Group depuis des années et l'avidité de ses actionnaires aient fourni aux opposants au paquet d'aides un argument de choix durant la campagne.

Dans le secteur de la communication visuelle, l'année 2021 a également été très compliquée pour de nombreux professionnels-le-s le plus souvent indépendant-e-s. Le ralentissement du domaine culturel, les annulations de nombreuses manifestations ont diminué les carnets de commande. Outre le soutien apporté à ses membres pour obtenir les aides covid, syndicom a travaillé en 2021 à un projet destiné à renforcer le filet social très lacunaire des indépendants.

En collaboration avec la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse une étude a été menée afin de développer et financer une assurance perte d'activité pour les indépendants sur le modèle de l'assurance chômage. Les premiers résultats sont très positifs et des soirées d'information auront lieu en début d'année pour présenter le projet.

Autre nouvelle réjouissante dans le secteur de la communication visuelle, le développement en Suisse romande et en Suisse alémanique du groupe des illustrateurs et des illustratrices.

Fidèles à la devise de syndicom, **ensemble on est plus forts**, ils et elles sont de plus en plus nombreux et nombreuses à rejoindre le syndicat pour défendre collectivement leurs conditions de travail.

Melina Schröter
Secrétaire régionale secteur Médias



AVS et LPP : les luttes importantes de cette année 2022

Le 24 septembre 2017, le peuple disait non à la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 (qui fixait à 65 ans l'âge de l'AVS pour les femmes) et non aussi à une augmentation de la TVA au bénéfice de l'AVS.

Trois ans plus tard, le Conseil fédéral mettait sur la table l'AVS 21, destiné à «équilibrer le financement de l'AVS», en réalité un projet quasi identique avec, cette fois encore, une augmentation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans en même temps qu'une augmentation de la TVA.

AVS 21 a été accepté par les Chambres fédérales le 17 décembre dernier, mais il fait l'objet d'un référendum. Il sera vraisemblablement soumis au peuple cette année encore. D'autre part, les discussions concernant le 2^e pilier (LPP) ont démarré lors de la dernière session des Chambres fédérales et se poursuivront cette année, mais l'entrée en matière ne laisse rien augurer de bon. C'est dire que, cette année, ces deux objets seront au centre de nos luttes.

Après le succès fulgurant de la récolte des signatures contre AVS21 (100'000 signatures en moins de deux mois), il s'agira de ramporter la victoire en votation.

Cette fois, contrairement à 2017, syndicats et partis de gauche sont tous unis pour combattre cette loi. Avec le concours des mouvements féministes, nous devons absolument gagner cette fois encore, car l'institution est attaquée sans discontinuer par les partis bourgeois.

Sans honte, ils osent affirmer que c'est pour «sauver l'AVS». Mais, par un réflexe étonnant (inné?), ces nantis s'attaquent d'abord aux moins bien loties, les femmes, qui vont perdre une année d'AVS, équivalant à environ 13 milliards de francs. Mais comme le projet leur «accorde généreusement» environ trois milliards pour assurer la transition, la perte pour elle ne se montera donc «plus qu'à»... 10 milliards. Etant donné qu'il manquerait un total de 26 milliards à l'AVS d'ici à 2032, on y a rajouté une augmentation de la TVA, un impôt injuste qui frappe pauvres et riches d'un même taux. AVS 21, un projet coûteux, en grande partie construit sur le dos des femmes et, le tout, sans aucune amélioration des rentes AVS. Bizarre comme cette droite peut manquer d'imagination lorsqu'il s'agit de trouver de l'argent pour l'AVS alors qu'elle n'est jamais à court d'idées pour proposer des cadeaux fiscaux aux entreprises ainsi qu'aux plus riches.

L'AVS a besoin de sous? ça tombe bien, car de l'argent en Suisse c'est peut-être ce qui manque le moins. Il s'agit seulement d'aller le chercher là où il est. En changeant quelques paramètres, en les adaptant aux réalités d'aujourd'hui, on peut assurer le financement de l'AVS tout en améliorant ses prestations. En effet, depuis sa création, l'AVS est financée surtout

par une cotisation prise sur les revenus du travail. Les revenus du capital y échappent totalement. Étonnant, non? Il y a aussi cet impôt négatif de 0,75% introduit par la BNS pour décourager l'épargne. Depuis 2015, il rapporte de 1,5 à 2 milliards par année qui seraient si bien dans les caisses de l'AVS que toute la gauche et même l'UDC l'ont proposé. Les pistes ne manquent pas, un peu d'imagination, que diable!

L'AVS et son système de répartition a toujours fonctionné sans problème financier majeur et ceci malgré tout l'argent dont elle a été privée par le Conseil fédéral ou à cause de lui. Ainsi, en 1999, et conformément à ce qui avait été prévu lors de son introduction, le taux de la TVA augmentait d'un point, passant de 6,5 à 7,5%. La totalité des recettes provenant de cette augmentation devait être entièrement affectée à l'AVS. Mais, par un tour de passe-passe, en ces périodes de vaches maigres, le Conseil fédéral en subtilisait alors 17% à son profit. Ces 17%, qui représentent environ 500'000 francs par année, ce sont justement ceux qui ont été restitués à l'AVS... vingt ans plus tard (équivalant à 10 milliards) pour faire passer la RFFA (le pourcentage démographique, vous vous rappelez?). En plus, depuis 2008, l'AVS aurait subi une perte de l'ordre de 2 à 2,5 milliards (estimation de l'USS du 27.12.2016) occasionnée par la réforme de l'imposition des entreprises RIE 2. Rappelons que cette réforme avait été acceptée de justesse par le peuple à cause, ou grâce, aux mauvaises estimations (pour ne pas dire mensonges) du Conseil fédéral au sujet de ses conséquences.

Depuis sa création, l'AVS assure régulièrement le versement des rentes qui, depuis quarante ans et la 9^e révision de l'AVS, en 1979, sont adaptées tous les deux ans au coût de la vie, sans augmentation des cotisations avant 2020 et l'augmentation destinée à faire passer RFFA! L'augmentation des cotisations est une possibilité qu'il faut envisager, mais les discussions ne pourront débiter avant de savoir ce que deviendra notre 2^e pilier.

Le projet de modification du 2^e pilier (LPP) pour lequel les discussions ont débuté à la fin de l'année dernière est encore sur la table des parlementaires et les discussions devraient se poursuivre cette année.

Il faut se souvenir que la LPP faisait partie du système des trois piliers (AVS, prévoyance professionnelle et épargne individuelle), un contre-projet du Conseil fédéral qui était destiné à combattre l'initiative du Parti du travail «Pour une véritable retraite populaire». A cette époque, le Parti socialiste avait retiré sa propre initiative, pourtant proche de celle du Parti

du travail, pour soutenir le contre-projet du Conseil fédéral. Les syndicats lui ont tous emboîté le pas et le système des trois piliers a ainsi été accepté par le peuple en 1972.

Aujourd'hui, la LPP, qui fonctionnait depuis 1985 selon le principe de la capitalisation, a montré ses limites. Elle coûte de plus en plus aux assurés pour des prestations qui diminuent. Alors que l'AVS se porte beaucoup mieux que certains veulent bien le dire, la LPP, elle, croule sous un capital de plus de 1000 milliards de francs et coûte en frais de gestion 2,5 fois plus que l'AVS pour presque 4 fois moins d'assurés.

L'été dernier, dans le numéro 24 de «syndicom magazine», un titre avait attiré mon attention: «Le problème à 1200 milliards des travailleuses et travailleurs.» Le sous-titre n'était pas mal non plus: «Paradoxe: la prévoyance professionnelle menace nos rentes». Plus loin, et parlant des syndicats: «(...) au lieu de faire de l'AVS une véritable pension populaire, ils ont, au début des années 1970, accepté le plan consistant à faire repasser la prévoyance vieillesse sur trois piliers (...) Le modèle a séduit l'USS (...) C'était naïf (...)». L'auteur analyse ensuite trois erreurs du système: 1. Rentes incertaines 2. Forte contribution à la spéculation 3. Un 2^e pilier inefficace et coûteux. Et pour terminer: «Lors de la campagne de votations de 1972, le PS avait promis que le 2^e pilier générerait des rentes plus élevées que l'AVS avec des contributions plus faibles des salariés. C'est exactement le contraire qui s'est produit». C'était la première fois que je lisais dans «syndicom magazine» un article aussi critique et incisif. Merci M. Olivier Fahmi. J'ai aussi bien aimé les pages qui précèdent sur l'AVS et ce titre «L'unique solution réside dans le renforcement de l'AVS».

A mon sens, ce 2^e pilier n'a plus beaucoup d'avenir en l'état et je pense qu'il faudra revenir aux idées du Parti du travail et du PS de 1970, avec un système unique de rente calqué sur le principe de la redistribution, comme pour l'AVS. Il s'agira de réunir 1^{er} et 2^e piliers sans léser les assurés actuels et préserver les droits acquis. Ce n'est pas chose facile, mais je sais que certains y travaillent déjà. J'espère donc que l'ensemble des forces progressistes de ce pays arrivera à mettre sur pieds un projet commun et à présenter un front uni pour faire face à la droite qui va se battre pour conserver «son trésor».

L'année 2022 s'annonce chaude pour la prévoyance vieillesse.

Jean-Jacques Maillard

Impressum

Comité de rédaction

Bureau du comité de section
Genève-La Côte

Rédacteur en chef

Antonio Fisco

Correction : M. S.

Mise en page : Claude Raymond

Éditeur responsable

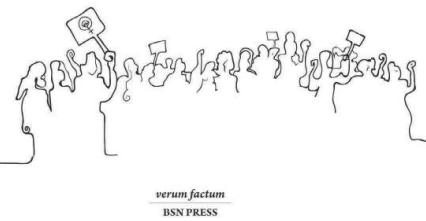
syndicom, section Genève-La Côte
Terreux-du-Temple 6,
1201 Genève

Anne-Marie Barone et Véronique Ducret

QUAND LES FEMMES ONT DIT

BASTA

Premières luttes contre le harcèlement sexuel
au travail à Genève



A l'origine du combat des femmes

Les autrices l'appellent Maria, c'est un prénom d'emprunt. En 1988, elle est la première femme à déposer plainte pour harcèlement sexuel à Genève.

Ouvrière dans l'horlogerie, elle subit les remarques sexistes et le comportement déplacé de son chef d'atelier. Refusant de se laisser faire, Maria se plaint à sa hiérarchie, sans succès. Du harcèlement sexuel son supérieur passe alors au harcèlement moral dans le but de la discréditer aux yeux de la direction. En 1987, l'ouvrière perd son emploi. L'histoire de Maria, celle du premier procès pour harcèlement sexuel à Genève, ouvre le livre «Quand les femmes ont dit basta», d'Anne-Marie Barone et Véronique Ducret. A une époque où la seule disposition dans la Loi sur le travail disait que «l'employeur doit avoir les égards voulus pour la santé des femmes et veiller à la sauvegarde de la moralité» (art. 33 LTr).

Les deux autrices, membres fondatrices du Comité contre le harcèlement sexuel, racontent les premiers procès emblématiques sur le harcèlement sexuel à Genève, ceux qui ont permis de faire reconnaître l'existence de ces agissements, leur donner une définition légale et reconnaître la responsabilité des employeurs.

Grâce à cette plongée dans le combat féministe genevois depuis les années 80, on mesure le chemin parcouru, du procès de Maria à Me too mais également tout ce qu'il reste à accomplir, notamment dans l'écoute et la protection des victimes.

M. S.

«Quand les femmes ont dit basta – premières luttes contre le harcèlement sexuel au travail à Genève», Anne-Marie Barone et Véronique Ducret, verum factum, BSN Press.



Attestation fiscale 2021

La déduction fiscale de la cotisation syndicale varie d'un canton à l'autre.

C'est pourquoi syndicom renonce à envoyer par la poste les attestations fiscales.

Votre attestation fiscale 2021 peut être téléchargée en vous connectant sur le portail my.syndicom.ch.

Vous pouvez commander l'attestation par email à l'adresse info@syndicom.ch.

Vous pouvez également la demander par téléphone au 058 817 18 18.

**Une presse de qualité,
ses investigations,
ses analyses et
des journalistes engagés
pour le bien commun
sont indispensables !**

Abonnez-vous au Courrier !

Rétrospective 2021 pour le secteur logistique

Janvier - Avec la nouvelle CCT (Convention collective de travail) de La Poste qui est entrée en force en début d'année 2021, un nouvel article a offert la possibilité à syndicom d'effectuer des visites aux postiers et aux postières en ayant accès aux bâtiments de La Poste. Partout, auprès des responsables de toutes les unités, des contacts ont été pris et des accords ont été conclus concernant les emplacements pour les futures visites. Sauf pour les responsables des RDC (Région de distribution courrier) de Carouge et de Meyrin qui ont refusé obstinément d'appliquer ce nouvel article de la CCT Poste.

Un autre nouvel article de la CCT offre désormais la possibilité aux collègues travaillant à temps partiel (à 90% ou moins) de demander à bloquer des jours isolés de congé dans la semaine de travail. Les congés bloqués seront convenus d'entente avec les supérieurs hiérarchiques, selon les besoins de l'exploitation, au moyen d'une convention écrite. Dans beaucoup d'endroits, cette nouvelle règle a été appliquée sans problème.

Mais certains responsables semblent avoir décidé de faire de la résistance. Patience et persévérance. La Poste suisse a entendu syndicom et a décidé d'offrir une nouvelle prime «corona» de 500 francs à tous ses employés au prorata de leur taux d'occupation.

L'entreprise de coursier à vélo Chaskis SA à Genève a décidé de s'affilier à la CCT de syndicom pour les coursiers à vélo et les services de coursiers urbains. Cette entreprise emploie environ 400 coursiers à vélo et elle livre les repas commandés sur l'application Uber Eat. Mais des négociations supplémentaires seront nécessaires pour régler les points qui sont en violation avec la CCT, en particulier la problématique des contrats flexibles, payés à la minute.

Excellente nouvelle en début d'année 2021. Le secteur logistique de la section Genève-La Côte a gagné 39 nouveaux membres. Et la section a connu une petite croissance avec 19 membres supplémentaires. Cela n'était pas arrivé depuis longtemps.

Février - Une nouvelle évaluation appelée «Dialogue» remplace «Focus» pour tous les collaborateurs et collaboratrices de La Poste cette année 2021. Cette nouvelle évaluation devrait se focaliser sur les points forts de chaque personne et mettre en avant, comme son nom l'indique, un dialogue avec la hiérarchie. Malheureusement, la mise en pratique s'est avérée difficile. A de nombreux endroits, les entretiens n'ont pas duré plus de cinq ou dix minutes, sans aucun dialogue possible.

Mars - Les négociations salariales se sont soldées par un échec cette année. L'entreprise La Poste a refusé

catégoriquement toute augmentation de salaire, en prétextant avoir déjà versé une prime «corona» au début de l'année.

Suite à ce constat, l'assemblée des délégués de syndicom a décidé de faire recours auprès de la commission de conciliation. Le résultat sera connu ultérieurement, et si une augmentation est obtenue, cette dernière sera versée rétroactivement au 1^{er} avril.

syndicom a envoyé une lettre de mise en demeure au responsable de la zone Léman de l'unité Services Logistiques suite à une violation de la Loi sur le travail. En effet, plusieurs factures et factrices de l'office de distribution de Coppet ont fait plus de 60 heures durant une semaine de travail. C'est tout simplement inacceptable!

Avril - L'unité Services Logistiques a décidé de réorganiser et de diminuer les tournées des livreurs des boîtes aux lettres jaunes. A la base logistique de Genève, sur 8 collègues concernés, 3 collègues verront leur place de travail supprimée et ils seront mis au plan social. syndicom les aidera afin de trouver une solution au sein de l'entreprise. La Poste a décidé de vendre l'unité de Securepost à l'entreprise Loomis. Ce sont 450 collaborateurs et collaboratrices qui ont été concernés par ce transfert d'entreprise.

Le nouveau responsable de l'unité Services Logistiques pour la Romandie a annoncé que désormais il ne tolé-

rerait plus aucun dépassement de 50 heures de travail hebdomadaire et que la Loi sur le travail serait scrupuleusement respectée. De nouveaux engagements seront effectués pour renforcer les équipes en distribution. C'est une très bonne nouvelle!

Suite aux plaintes de plusieurs collègues à l'office de distribution du Grand-Lancy, syndicom a obtenu qu'un audit soit effectué par le service social de La Poste. L'ensemble des collaborateurs et collaboratrices ont été interviewés. Et des manquements d'un des deux team leader ont été constatés dans sa communication et sa gestion quotidienne. Finalement ce team leader a décidé de démissionner et de quitter La Poste.

Mai - La commission de conciliation a rendu sa décision. Les postiers et postières recevront une augmentation générale et assurée de 400 francs, rétroactivement au 1^{er} avril 2021.

Juin - Triste nouvelle. La filiale de Réseau Postal du Stand a fermé définitivement ses portes le 30 juin 2021, après 150 ans d'histoire.

Suite à une dénonciation à l'OCIRT (inspection du travail), un audit sera mené par une entreprise externe de La Poste, sur les méthodes de gestion du personnel à la RDC de Genève.

A la demande de syndicom, qui a été contacté par le personnel, un audit aura aussi lieu à la filiale Réseau Postal du Mont-Blanc par le service social de La Poste.

Une vingtaine de travailleurs de l'entreprise Epsilon, distribuant la

publicité, ont manifesté à Berne au siège de La Poste, pour dénoncer leurs conditions salariales qui sont vraiment trop basses.

Septembre - Un accord a été trouvé pour la nouvelle CCT CarPostal. De grandes améliorations ont été obtenues.

Après cinq mois de négociations avec l'entreprise Chaskis SA, un accord a été conclu. Les contrats flexibles, payés à la minute, vont disparaître. De ce fait, lors du premier trimestre 2022, tous les coursiers et coursrières recevront un nouveau contrat de travail avec un taux d'occupation fixe.

De plus, les employés de Chaskis SA ont pu se déterminer, au travers d'un sondage, entre des vacances payées ou intégrées au salaire. Une majorité a choisi que les vacances soient dorénavant payées.

Novembre - Suite à l'intervention de syndicom auprès de la direction de la Romandie de l'unité Services Logistiques, les responsables des RDC de Carouge et de Meyrin ont enfin accepté les visites de syndicom à l'intérieur des bâtiments de La Poste.

Décembre - Finalement, une solution a été trouvée pour chacun des trois collègues qui ont perdu leur place de travail suite à la réorganisation de la levée des boîtes aux lettres jaunes et ceci à l'interne de l'entreprise La Poste.

Michel Guillot
Secrétaire régional logistique

L'Etat fouineur ne désarme pas

Le 13 juin 2021, la loi fédérale sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT) a été acceptée. De même que l'actuelle Loi fédérale sur le renseignement (LRens), entrée en vigueur en 2017, elle est censée protéger la population en combattant l'extrémisme violent.

Le Service de renseignement de la Confédération (SRC) va beaucoup plus loin. Il taxe d'extrémisme de gauche des organisations explicitement non violentes telles que Public Eye (anciennement Déclaration de Berne), qui enquête par exemple sur les grands négociants agricoles basés à Genève ou les dégâts provoqués par la mode jetable. Il y a deux ans, Public Eye a fait une demande de consultation. Début 2021 l'ONG avait une fiche bien fournie, avec au moins 431 entrées.

Si vous avez aimé Fiche & Fouine, vous adorerez la LRens

En novembre 1976 éclate l'affaire Cincera. L'inénarrable Ernst Cincera (député radical au du de 1967 à 1971 et conseiller national de 1983 à 1995) fonde le Groupe suisse d'information (Informationsgruppe Schweiz) en 1973. Il constitue un réseau d'informateurs qui s'infiltrèrent dans les organisations de gauche et lui rapportent tous les documents, tracts, comptes rendus et autres sources d'information possibles.

Le Groupe va établir des fiches de renseignements concernant 3500 personnes soupçonnées d'avoir, de près ou de loin, des liens avec la «subversion communiste».

Parmi elles Helmut Hubacher, Lilian Uchtenhagen ou Moritz Leuenberger, mais aussi Adolf Muschg, des prêtres, des syndicalistes et... Marie Therese Nadig, championne de ski. En 1989, la police politique (Popo de son petit nom, ancêtre de l'actuel SRC) a beaucoup perdu de sa popularité. Une com-

mission d'enquête dans le cadre de l'affaire Kopp est tombée sur un registre de renseignements concernant 900'000 personnes et organisations. La police politique (qui portait ce nom depuis sa création, en 1935) a alors été rebaptisée «police préventive».

Les scandales se suivent et se répètent. Selon le journal Wochenzeitung, une base de données créée en 2005 avec 7'600 personnes prétendument dangereuses en comptait 200'000 en 2010. Parmi les fiches figuraient aussi des parlementaires de gauche.

Ne pas baisser la garde

Cinq ans après l'adoption de la LRens, il est prévu d'étendre encore les compétences du SRC alors qu'il les outre-passe déjà. La consultation sur la révision de la LRens commencera bientôt. Dans le rapport intitulé «Instruments efficaces pour lutter contre l'extrémisme violent» (janvier 2021), le Conseil fédéral qualifie l'extrémisme de «rejet de l'ordre démocratique libéral et de l'Etat de droit», mais précise qu'il n'existe «aucune définition généralement reconnue du terme extrémisme violent».

Le SRC n'a donc aucune obligation de justifier publiquement où il choisit de placer la limite entre ces deux catégories. Il est possible de déposer auprès du SRC une demande de consultation de son dossier personnel ou de celui de son organisation (pour autant qu'on détienne le droit de signature).

Un modèle de demande (le document n'existe qu'en allemand) est disponible sur droitsfondamentaux.ch. C'est le seul moyen de savoir comment le SRC interprète son mandat et accomplit son travail.

Sources: Christa Luginbühl, Public Eye – Le Magazine No 33, janvier 2022; Wikipédia.

Marie Chevalley

Solidarité internationale

Réfugie-e-s depuis 2017 dans la forêt de la biosphère maya du Guatemala

En 2017, plus de cent familles étaient expulsées par l'armée guatémaltèque et se réfugiaient à la frontière du Mexique. Maisons détruites, brûlées, champs dévastés, bétail chassé... Motif invoqué par le gouvernement: la zone a été classée «réserve environnementale» dans les années 1990 et doit être protégée!

Dans l'histoire de la colonisation et bien avant, des communautés mayas y ont vécu et le Peten compte de nombreux trésors archéologiques.

Certaines de ces communautés ont même été contraintes de s'y établir durant la guerre civile, comme dans la Laguna Larga, par l'armée guatémaltèque dans le but de faire «tampon» avec le Mexique.

Ces déracinements violents ont poussé d'autres victimes de la guerre à rejoindre la région très riche en biodiversité et en eau. Les villageois guatémaltèques, qui se sont enfoncés dans le nord de la jungle du Peten, se retrouvent maintenant mieux reliés «au monde» par le réseau des chemins et routes du Chiapas mexicain que par celui de leur pays d'origine...

Et ce n'est pas pour plaire au gouvernement mexicain, en conflit permanent avec son territoire «autonome» du Chiapas, qui occupe un espace aussi grand que la Belgique! Au Guatemala même, les organisations d'avocats se sont mises au travail pour dénoncer les expulsions par l'armée guatémaltèque et les violations des droits des populations. Elles sont intervenues auprès de la Commission interaméricaine des droits humains, mais elles ont aussi dû trouver l'aide urgente pour fournir des vivres, des abris et des soins aux réfugiés de la forêt. Ces aides sont venues avant tout par le Chiapas mexicain.

En ce début d'année 2022, les villageois de la Laguna Larga doivent recevoir la visite de la Commission interaméricaine des Droits et de repré-

sentants de l'Etat du Guatemala pour discuter des terres où les familles pourraient s'établir «légalement», soit reprendre une vie rurale dans des conditions décentes (eau potable, droit à l'éducation et à la santé, accès à la justice, hélas bien théorique).

Les 100 familles craignent avant tout de devoir refaire, encore et encore, le terrible itinéraire de 2017, de revivre indéfiniment des expulsions: après cinq années de survie, **Laguna Larga a développé des liens de solidarité forts avec les habitants du Chiapas mexicain**. Les communautés de base ont apporté l'aide vitale et l'ont reliée aux autres habitants de la région.

La discussion «au sommet» dans la biosphère maya du Peten devrait donc porter sur les violations des droits des familles, leurs cinq années de survie à la frontière mexicaine et les offres de terres proposées par le gou-

vernement guatémaltèque, cela en présence des avocats qui les accompagnent depuis 2017, défendent leurs droits à des conditions de vie décentes et à la dignité.

Pour aider au soutien juridique et aux déplacements des représentant-e-s de la Laguna Larga, l'association Km207 Guatemala-Suisse - fondée en 2008 pour soutenir le Collectif de développement rural et autochtone CODECA - souhaite **recueillir une aide d'urgence auprès de particuliers et d'institutions** à Genève notamment (iban CH04 0900 0000 1077 6232 1). L'aide sera gérée par l'un des avocats guatémaltèques du Bufete de los Derechos Humanos, avec lequel nous travaillons depuis plus de cinq ans.

Chantal Woodtli
Membre syndicom et
Secrétaire de Km207 Guatemala-Suisse

